

FICHE D'INSCRIPTION BTSA 2020/2021

Cadre réservé à l'administration :
Frais de dossier 100 € ☐ Chèque ☐ Espèces

Photo
àagrafer
oucoller

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT	
NOM :	PRENOM :
AUTRES PRENOMS :	Sexe : ☐ M ☐ F
Date de naissance : / /	Lieu de naissance :
Dépt :	Pays : Nationalité : ☐ F ☐ autre
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Portable :	E-mail :
N°Sécu de « <u>l'élève</u> » : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Clé : _ _ (A demander à votre caisse d'assurance maladie)	
RNIE ou INA : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (Cf bulletins de notes ou demander à votre établissement scolaire)	

CLASSE D'INSCRIPTION	
☐ BTSA « ACSE » 1 ^{ère} année	☐ BTSA « ACSE » 2 ^{ème} année
☐ BTSA « ANABIOTEC » 1 ^{ère} année	☐ BTSA « ANABIOTEC » 2 ^{ème} année

Régime : ☐ Demi-Pensionnaire ☐ Interne ☐ Interne-Externé

Redoublant : ☐ OUI ☐ NON

Si ajournement, merci de fournir le relevé des notes de l'examen, les notes CCF des deux dernières années et le livret scolaire

SCOLARITE ANTERIEURE		
Année scolaire	Classe	Etablissement : nom et adresse
2019-2020		
2018-2019		
2017-2018		

SI MON ENFANT BENEFICIE D'AMENAGEMENTS					
- Dossier d'Aménagement d'Epreuves ☐ OUI ☐ NON <i>Joindre notification MDPH des aménagements accordés précédemment</i>		- Matériel informatique ☐ OUI ☐ NON <i>Joindre : - Notification MDPH de moins de 5 ans - Courrier de l'ergothérapeute précisant le type matériel préconisé</i>			
- Auxiliaire de Vie Scolaire ☐ OUI ☐ NON <i>Joindre notification MDPH pour l'année 2020/2021</i>		- Projet Personnalisé de Scolarisation ☐ OUI ☐ NON <i>Joindre le PPS précédent</i>			
- Plan d'Accompagnement Personnalisé ☐ OUI ☐ NON <i>Joindre le P.A.P. précédent</i>		- Plan d'Accueil Individualisé ☐ OUI ☐ NON			

RESPONSABLES LEGAUX			
Père		Mère	Responsable légal
☐ Marié ☐ Divorcé ☐ Veuf ☐ Séparé ☐ Vie maritale ☐ Pacsé ☐ Célibataire		☐ Mariée ☐ Divorcée ☐ Veuve ☐ Séparée ☐ Vie maritale ☐ Pacsée ☐ Célibataire	☐ Tuteur ☐ Autre :
Nbre d'enfants à charge :		Nbre d'enfants à charge :	Nbre d'enfants à charge :
Payeur : ☐ Principal ☐ Secondaire ☐ Non payeur		Payeur : ☐ Principal ☐ Secondaire ☐ Non payeur	Payeur : ☐ Principal ☐ Secondaire ☐ Non payeur
NOM			
Nom de naissance			
Prénom			
Adresse			
Compl. ADR.			
Code Postal			
Commune			
Tél. fixe			
Tél portable			
Mail			
Occupe un emploi	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Entreprise			
Profession			
Tél Prof.			

INFORMATIONS MEDICALES
Joindre OBLIGATOIREMENT les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé. Groupe Sanguin : Veuillez indiquer tous renseignements qui pourraient avoir une influence sur le suivi de la classe et/ou de l'option choisie (TP, EPS, stages), ainsi que sur la scolarité de votre enfant : Contre-indications / Points à surveiller :

DOCUMENTS A RETOURNER AU LYCEE	
- Fiche de renseignements dûment complétée - Autorisation d'intervention médicale et chirurgicale - Chèque d'inscription de 100 €	- Une photocopie de la carte d'identité de l'étudiant - Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) - Mandat de prélèvement SEPA complété

Nous certifions sur l'honneur l'exactitude des éléments fournis

A, le / /

Signature(s) du ou des Représentant(s) Légal(aux)

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nom et prénom de l'élève (EN MAJUSCULES) _____

Je soussigné(e) M^{me}, M.(1) _____

demeurant à (commune) _____ Code Postal _____

N° _____ Rue _____ Téléphone I I I I I I I I I I

Père, mère, tuteur légal (1) de l'élève _____

né(e) le _____ à _____

Interne ou Demi-pensionnaire (1) _____ Classe _____

N° de Sécurité Sociale du responsable légal I I I I I I I I I I I I I I I I

N° de Sécurité Sociale de l'élève I I I I I I I I I I I I I I I I

autorise l'administration de l'établissement à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une opération chirurgicale d'urgence ou pour une hospitalisation (2)

* Je souhaiterais, toutefois, dans la mesure du possible,

1° Que mon enfant soit admis à l'hôpital ou à la clinique (3) _____

Adresse _____

2° Que l'on fasse appel au chirurgien (4), M. _____

Adresse _____

* Je laisse l'administration de l'établissement libre de choisir le chirurgien ou l'hôpital (1),

* Rayer l'une de ces deux formules.

A _____, le _____

Signature,

IMPORTANT :

Si vous n'avez pas personnellement le téléphone, à quel numéro de téléphone peut-on vous joindre ?

Nom de la personne _____ Tél : I I I I I I I I I I

En cas de besoin correspondant à prévenir :

Nom de la personne _____

Adresse _____ Tél : I I I I I I I I I I

(1) Rayer la ou les mentions inutiles.

(2) L'hospitalisation se fera dans l'hôpital auquel l'établissement est rattaché.

(3) L'hôpital ou la clinique doivent être situés dans la commune où se trouve l'établissement scolaire ou dans une commune proche.

(4) Dans la mesure où l'établissement de soins peut faire appel à ce praticien et à condition que la spécialité de celui-ci réponde à la nature de l'intervention chirurgicale

MANDAT de Prélèvement SEPA

[illegible]

Référence unique du mandat – RUM -

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Lycée LaSalle Reims Thillois à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions du Lycée LaSalle Reims Thillois sis à Thillois.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. En cas de prélèvement non autorisé, cette demande doit être présentée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois.

Votre Nom :

Référence Client :

Votre adresse

Numéro et nom de la rue

Code postal

Ville

Pays

Coordonnées de votre compte

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN –

[illegible]

Code international d'identification de votre banque – BIC –

[illegible]

Créancier

Nom : LYCEE LASALLE REIMS THILLOIS

Identifiant ICS : FR43ZZZ499465

Adresse

Numéro et nom de la rue 4 Rue des écoles

Code postal

51370

Ville

THILLOIS

Pays

FRANCE

Type de paiement

Paielement récurrent/répétitif

X

A

,Le

Signature(s)

Merci de compléter les zones grisées – Joindre un RIB -

TARIFS 2020-2021 BTSA

DROITS D'INSCRIPTION : 100 €

Payable à la remise du dossier d'inscription dûment complété. Ce droit et le dossier confirment l'engagement ferme du jeune à suivre une formation dans notre établissement.
Ce droit reste acquis dans sa totalité à l'établissement.

COUT: Paiement par prélèvement automatique le 10 de chaque mois en 10 mensualités (entre septembre 2020 et juin 2021)

classe	½ pension	Internat Externé	Internat
BTSA ACSE	2380 €/an	3228 €/an	3780 €/an
BTSA ANABIOTEC année 1	2750 €/an	3593€/an	4160 €/an
BTSA ANABIOTEC année 2	2570 €/an	3258 €/an	3800 €/an

Ce coût est un tarif forfaitaire comprenant :

- ↳ La contribution des familles,
- ↳ La restauration établie sur la base d'un forfait pour un nombre moyen de repas par trimestre, compte tenu en particulier des périodes de stages
- ↳ L'hébergement (pour les internes).

L'établissement ne propose pas le régime « externe ».

L'inscription au lycée ne doit pas être empêchée pour une raison financière. La famille peut, sous condition de revenus et après avoir établi le dossier de demande, **bénéficier d'une bourse nationale en effectuant la demande auprès du CROUS.**

SUPPLEMENTS (à prévoir éventuellement) :

- cartes magnétiques pour la restauration (uniquement la 1^{ère} année de présence au lycée) : 8 €
- navette gare de Reims-Thillois (lundi matin et vendredi après-midi) : un aller = 2 tickets (1,20 €)
- navette quotidienne Tinquieux (arrêt face carrefour ligne de bus 1-Tinquieux-Boutréaux : un aller = 1 ticket (0,60 €)
- Sorties d'internat.

Une réduction de 10% par enfant est accordée aux familles ayant plusieurs enfants scolarisés au sein de l'établissement.

En cas d'abandon en cours de formation, tout mois commencé est dû.

Le lycée dispose d'une maison d'habitation comprenant 7 chambres disponibles à l'année. Loyer de 260 à 370€ en fonction de la surface. Voir document joint.

NOM Prénom	ADRESSE	Tél.	Nbre de chambres
Mme ROBIN	51370 THILLOIS	03 26 84 73 55 06 29 02 41 28	3 chambres / 8 appartements
M. Gérard GUYONNET	51370 THILLOIS	03 26 08 65 67 06 30 54 81 40	3 chambres
M. David GRIFFON	51370 THILLOIS	06 62 15 03 76	4 chambres
M. et Mme SORIANO	47 avenue de la Gare 51390 GUEUX	03 26 49 95 75 03 26 40 92 41 06 22 61 43 57	2 appt.
M. ROBE	PROCHE TINQUEUX	03 26 07 57 46	3 Studios
M. Marcel FENAT	51370 ORMES fredfenat@wanadoo.fr	06 87 38 74 58	5 chambres
M. Vincent COUSINA	51370 ORMES	06 10 29 51 67 09 87 57 63 86	F2bis
M. et Mme Stéphane MARECHAL	5 rue de Thillois 51370 CHAMPIGNY	03 26 77 05 98 06 22 40 02 00	3 chambres
Mme BRUNET	2, rue du Docteur Ernest Labbée 51390 GUEUX	03 26 03 61 54 06 89 83 29 94	2 studios meublés
M. Fabrice BOUCHER	15 rue du circuit 51390 GUEUX	06 12 66 09 45	1 F1 à Reims
Mme Jacqueline ARTHUR-XAVIER	2 rue Jules Gadiot 51390 VRIGNY	03 26 03 67 69 06 09 84 98 79	2 Chambres
Mme RENAUX	51100 REIMS	03 26 08 59 32 06 22 38 39 30	F1 meublé
MAHAUT G.	08400 ST MOREL	03 24 30 40 76 06 67 76 66 26 06 63 51 35 40	6 F1 à Reims
DEVILLE Violaine	51100 REIMS	06 88 32 12 33 violainedeville@orange.fr	1 F1bis

Mme ROUSSEAU	Quartier Jacquart, REIMS. stationnement gratuit	06 14 18 11 44	1 studio 25m2, cuisine équipée.
Mme RIBAUD	51430 TINQUEUX	03 26 84 17 98	Studio meublé
Mme Michèle GUILLOT	3 ruelle d'Ormes 51370 LES MESNEUX	06 81 95 28 96	1 Chambre individuelle avec cuisine et salle à manger en commun

DOSSIER CANDIDATURE POUR LA LOCATION
D'UNE CHAMBRE A LA MAISON DES FRERES :

2 rue des Ecoles 51370 THILLOIS

La maison des Frères compte 7 chambres de surfaces variables mais toutes meublées de la façon suivante : lit 1 pers, armoire double avec penderie, bureau, chaise de bureau, table de nuit, douche individuelle, lavabo et meuble de toilette.

La cuisine est commune et se compose d'une table et de chaises, un micro-onde, un four, de plaques, un lave-linge, un frigo, de la vaisselle, un aspirateur. Des toilettes se trouvent à chaque étage.

Le chauffage est au gaz.

Les locataires sont responsables du ménage dans leur chambre. Les parties communes sont nettoyées par du personnel de l'établissement. Le montant est compris dans les charges.

La location s'effectue de septembre à juin. La résiliation est possible avec un mois de préavis.

Vous pouvez obtenir des APL en vous adressant directement à la CAF.

Si vous souhaitez faire une demande de réservation d'une chambre à la Maison des Frères pour la rentrée 2020-21, merci de remplir le document ci-dessous et de nous le retourner avant le 15 juin 2020.

Après l'étude de chaque dossier, nous vous recontacterons au plus tard le 25 juin 2020 pour vous confirmer la réservation et vous enverrons le contrat de bail.

Si plusieurs personnes choisissent la même chambre, la priorité sera donnée en fonction de la date d'arrivée de la demande.

Nom : Prénom :
Classe 2020-21 :
Adresse:
Tél :
Email :

Je souhaite réserver la chambre : (Numérotez 3 cases à droite par ordre de préférence)

N° de chambre	Loyer + charges <i>* tarifs 2019/2020</i>	Surface habitable	Etage	Choix
1	370 €	19,4 m ²	2 nd étage	
2	310 €	12,9 m ²	2 nd étage	
3	284 €	13,1 m ²	Rdch	
4	259 €	10,6 m ²	Rdch	
5	299 €	14 m ²	1 ^{er} étage	
6	320 €	16,5 m ²	1 ^{er} étage	
7	330 €	18,3 m ²	1 ^{er} étage	

** les tarifs seront ajustés lors de notre prochain conseil d'administration*

Merci de retourner le document au secrétariat par courrier ou par email.

A l'attention des étudiants et futurs étudiants

Thillois, le 11 mai 2020

Objet : Bourses du supérieur – 2020-2021

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourses nationales sont traitées par le CROUS de Reims (<http://www.etudiant.gouv.fr>).

En déposant votre dossier social étudiant avant le 15 mai, vous avez la certitude d'une réponse avant l'été. C'est encore plus important pour ceux qui sollicitent un logement au Crous. De plus les dossiers complets avant l'été sont ceux qui reçoivent prioritairement leur première mensualité de bourse (soit entre le 5 et le 15 septembre).

Rappel : Si un étudiant souhaite des renseignements avant de déposer son dossier :

- il consulte les informations sur le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante sur le site internet www.etudiant.gouv.fr
- il peut téléphoner au service du CROUS au 09.69.39.19.19.

Je vous rappelle également qu'un élève ayant obtenu une bourse au cours de la 1ère année de BTS doit obligatoirement déposer un nouveau dossier auprès du CROUS.

Vous devez nous faire parvenir votre notification de bourse à réception afin que notre établissement valide votre inscription et donc le versement de votre bourse.

Si vous avez fait une demande dans une autre académie, vous devez demander le transfert de votre dossier au CROUS de Reims.

Il est impératif que vous passiez par ce portail, l'établissement ne sera pas en mesure de faire cette démarche pour vous.

Toutefois, vous avez la possibilité de prendre RDV avec Audrey CAZIN (audrey.cazin@cneap.fr ou 03.26.08.90.38) pour vous aider à compléter le formulaire.

Les bourses vous seront versées par virement mensuellement par le CROUS dès validation de votre dossier par l'établissement.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Directeur,
Y. DUTHOIT



INFORMATIONS CONSEILS
ORIENTATION ECOUTE
ACCOMPAGNEMENT INFORMATIONS
ECOUTE ORIENTATION
SOUTIEN
INFORMATIONS CONSEILS
ORIENTATION SOUTIEN
ORIENTATION INFORMATIONS
ACCOMPAGNEMENT
CONSEILS

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

Les assistantes sociales du CROUS recherchent avec vous les solutions
aux difficultés que vous rencontrez dans la vie de tous les jours.

Contactez-nous :

REIMS

service-social.reims@crous-reims.fr
03 26 50 52 96

TROYES + HAUTE MARNE

service-social.troyes@crous-reims.fr
03 25 40 06 24

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

service-social.chalons@crous-reims.fr
03 26 50 52 96

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

service-social.charleville@crous-reims.fr
03 26 50 52 96



» PLUS D'INFO SUR :
www.crous-reims.fr

Création : Communication CROUS de Reims Champagne-Ardenne / septembre 2015 / impression : CROUS / ne pas jeter sur la voie publique